



COMMUNIQUÉ 18-01

New Millennium Iron Corp. annonce des ententes visant la vente d'une partie de la capacité d'accueil du quai multi-usagers à Sept-Îles, Québec

CALGARY, Alberta, Canada (Marketwired – le 19 avril 2018) – New Millennium Iron Corp. (« NML » ou la « société ») (TSX : NML) vient d'annoncer qu'elle a conclu des ententes exécutoires avec le Port de Sept-Îles (le « port ») et Tacora Resources Inc. (« Tacora ») selon lesquelles une partie de la capacité du quai multi-usagers de la société sera vendue à Tacora parallèlement au redémarrage prévu de la mine Scully située près de la ville de Wabush à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les ententes prévoient que Tacora fera l'acquisition des droits équivalant à 6,5 millions de tonnes des 15 millions de tonnes de la capacité annuelle du quai réservée par NML dans un contrat conclu en juillet 2012 avec le port, ainsi que les droits et obligations, tarifs d'expédition et autres modalités prévus au contrat de juillet 2012 qui s'y rattachent.

La contrepartie totale comprend une somme de 4 millions de dollars payable à NML à la date de clôture, ainsi que des paiements supplémentaires versés à NML de 0,10 \$ par tonne expédiée par Tacora au moyen des installations portuaires durant une période de 20 ans suivant la clôture de la transaction.

La transaction est conditionnelle à ce que Tacora mène à bien ses activités de financement de projets actuellement en cours et à ce que les conditions préalables usuelles soient remplies, notamment la signature des autres ententes concernant la manutention de produits et l'obtention des documents juridiques et réglementaires nécessaires. Une fois toutes les conditions préalables satisfaites au plus tard le 30 août 2018, NML et Tacora auront une période de 15 jours pour finaliser la vente.

À l'exception de la réduction à 8,5 millions de tonnes de la capacité annuelle du quai de NML, aucun changement ne sera apporté aux ententes déjà conclues entre NML et le port concernant les droits et les tarifs d'expédition liés à la capacité réservée restante.

Le nouveau quai multi-usagers fait partie du terminal de manutention et d'expédition de produits de Pointe-Noire à Sept-Îles.

À propos de New Millennium

La société est une société canadienne de développement de minerai de fer avec de vastes propriétés dans la principale région de minerai de fer du Canada, la fosse du Labrador, chevauchant la province de Terre-Neuve-et-Labrador et la province de Québec, dans la région de Menihek près de Schefferville, Québec. La région des activités de la société est reliée à un réseau ferroviaire de transport lourd bien établi jusqu'au port de Sept-Îles, Québec.

Tata Steel Limited (« Tata Steel »), un sidérurgiste mondial et un chef de file de l'industrie, possède environ 26,2% de la société et constitue son plus grand actionnaire.

NML a une participation de 4,32% dans Tata Steel Minerals Canada (« TSMC »), qui est propriétaire exploitant d'un projet de minerai de fer à enfournement direct (« DSO » pour Direct Shipping Ore) près de Schefferville. Le projet DSO produit et expédie des fines pour agglomération. Des filiales de Tata Steel et du mandataire du gouvernement du Québec, Investissement Québec, sont aussi des actionnaires de TSMC.

Au-delà de TSMC, la société offre un autre potentiel de développement grâce à des propriétés riches en taconite de longue durée capables de produire des boulettes de haute qualité et du minerai à bouleter afin de répondre aux besoins des sidérurgistes avec des installations de fabrication de fer soit à haut-fourneau ou à réduction directe. Deux de ces gisements – LabMag et KéMag – ont fait l'objet des études de faisabilité

de développement à grande échelle effectuées par la société et Tata Steel et publiées en mars 2014.

Ayant ces résultats des études de faisabilité comme fondement et sept propriétés riches en taconite maintenant explorées conformes au Règlement 43-101, la société a optimisé sa stratégie de développement de taconite par la conception d'un plus petit projet nommé le projet NuTac, une initiative qui faciliterait l'entrée sur le marché. Une étude de préaisabilité pour ce projet a été effectuée et publiée en juin 2016.

Dans le contexte du marché actuel difficile pour de nouveaux projets de minerai de fer, NML a implémenté des mesures pour conserver ses liquidités

Pour plus d'information, veuillez consulter www.NMLIron.com, www.tatasteel.com et www.tatasteelcanada.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement appelés dans les présentes des « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Tous les énoncés qui ne concernent pas des faits historiques ou actuels sont considérés comme des énoncés prospectifs. En règle générale, on reconnaît l'information prospective à l'emploi du conditionnel, du subjonctif, du futur ou de termes comme « pouvoir », « devoir », « tabler sur », « s'attendre à », « prévoir », « croire », « prévu », « poursuivre », « continuer », « stratégie », « potentiel », « projets », « croissance », « profiter de », « estimer », « bien placé », et d'autres mots similaires qui laissent supposer des résultats futurs. Plus particulièrement, le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur l'assemblée et la circulaire de sollicitation de procurations qui s'y rapporte. Bien que la Société soit d'avis que les attentes et hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs sont raisonnables, on ne devrait pas s'y fier indûment la Société ne pouvant pas garantir qu'elles se révéleront exactes. Comme ils portent sur des événements et des circonstances à venir, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats prévus.

La direction a intégré dans le présent communiqué ce résumé des risques et des hypothèses rattachés aux énoncés prospectifs afin d'offrir au lecteur une meilleure perspective sur les activités futures de la Société. Les résultats, le rendement et les réussites réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement par ces énoncés prospectifs; par conséquent, rien ne garantit que les événements prévus par les énoncés prospectifs se réaliseront ou, s'ils se réalisent, que la Société en tirera les avantages prévus. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont donnés sous réserve de la présente mise en garde. Les énoncés prospectifs que renferme le présent communiqué sont faits en date de celui-ci et la Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour pour tenir compte, notamment, de nouveaux renseignements ou d'événements survenus, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'y obligent.

Personne-ressource :

Ernest Dempsey

Chef de la direction

Tél : 514 935-3204, poste 349